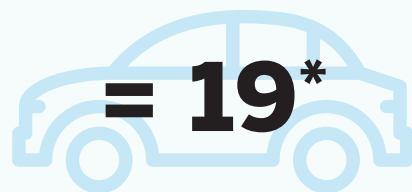


1

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE NOS INVESTISSEMENTS

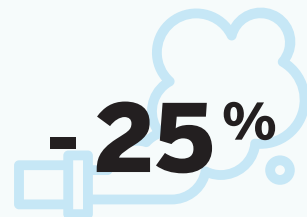
Pour réduire, il faut d'abord mesurer. Le Fonds mesurera annuellement l'empreinte carbone de ses investissements. Un premier calcul révèle que ses placements dans des titres d'entreprises cotées en bourse sont responsables de 71 tonnes équivalent CO₂ pour chaque million de dollars investi. Nous nous engageons à réduire cette intensité carbone de 25 % d'ici 2025.

1 M\$ D'INVESTISSEMENT
= 71 TONNES DE CO₂



Ceci équivaut aux émissions annuelles de 19 voitures!

D'ICI 2025



Réduction de 25 % de l'empreinte carbone des investissements du Fonds dans les titres publics

D'ICI SEPTEMBRE 2019, LE FONDS MESURERA ÉGALEMENT L'EMPREINTE CARBONE DE SES INVESTISSEMENTS DANS LES TITRES PRIVÉS.

2

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION JUSTE

Fidèle à sa tradition d'accompagnateur, le Fonds entend soutenir les entreprises qui devront composer avec les risques et les occasions d'affaires que présentera la transition énergétique.

Pour qu'elle soit juste, cette transition devra prendre plus particulièrement en compte les impacts sur les emplois. Le Fonds visera à faire connaître les programmes gouvernementaux appropriés et à aider les PME à en bénéficier.

Les dirigeants et administrateurs des entreprises devront aussi comprendre et relever les défis de la transition énergétique. Le Fonds s'assurera que ses professionnels disposent des connaissances et outils nécessaires pour appuyer les entreprises dans cette démarche.

SOLIFOR, UN MODÈLE D'ACCOMPAGNEMENT

Le Fonds est le plus important propriétaire de forêts privées au Québec grâce à la création, en 2005, de la Société de gestion d'actifs forestiers Solifor, société en commandite. Ces forêts représentent une importante source de captation de carbone. Solifor entend proposer un programme de crédits carbone aux entreprises souhaitant amoindrir l'impact environnemental de leurs activités.

Superficie propriété de Solifor



3

INVESTIR DANS UNE ÉCONOMIE FAIBLE EN CARBONE

L'adoption grandissante des énergies propres créera des occasions d'investissement. Le Fonds compte en saisir tout en contribuant à une transition énergétique juste.

En plus d'accompagner les entreprises dans la transition, il étudiera les possibilités d'investissement dans des domaines prometteurs, tels que :

- Efficacité énergétique
- Développement de nouvelles technologies et procédés industriels
- Fabrication de matériaux et équipements moins énergivores
- Transport plus efficace des marchandises et des personnes
- Etc.

QU'EST-CE QU'UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE ?

Il s'agit de choix concertés visant à assurer la transition cohérente et équitable d'une société qui dépend des énergies fossiles vers une infrastructure fondée sur les énergies propres, de manière à tenir compte des aspects humains, sociaux et économiques.

4

AGIR EN LEADER DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE

Au Québec, le Fonds compte parmi les acteurs les mieux placés pour promouvoir une transition énergétique juste et pour agir comme catalyseur du dialogue entre les principaux intervenants socioéconomiques, soit les entreprises, les syndicats, les gouvernements et les collectivités locales.

Ainsi, le Fonds ajoute de nouvelles balises en accord avec les principes d'une transition énergétique juste.

- Refuser de financer la filière des hydrocarbures au Québec (exploration et exploitation).
- Devenir carboneutre dès 2019 par la réduction maximale de notre empreinte carbone directe, à l'exception de nos investissements, dans les activités telles que le transport, la consommation d'énergie et de ressources, les réunions, etc. La portion non réduite sera compensée par l'achat de crédits carbone.
- Signer l'Engagement de Montréal sur le carbone (*Montreal Carbon Pledge*) qui nous engage à mesurer l'empreinte carbone de nos investissements.
- Publier annuellement nos cibles de réduction des GES et les résultats atteints.
- Augmenter la proportion des obligations « vertes ».
- S'engager à titre d'actionnaire dans des dialogues avec les entreprises sur les enjeux liés aux changements climatiques et à la transition énergétique juste.
- Participer à des activités sur les changements climatiques au Québec et à l'international, notamment auprès des Principes pour l'investissement responsable (PRI) et des Conférences des parties (COP).
- Soutenir la recherche dans le domaine du développement durable et de l'investissement responsable.